

JUSTITIA ET PACE
INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

Session de Neuchâtel – 1900

**Application à la guerre maritime des principes de la
Convention de Genève**

(Rapporteurs : MM. Louis Renault et John Westlake)

Vœu

L'Institut émet un vœu favorable à la conclusion d'une convention complémentaire contenant la disposition de l'article 10 de la Convention de La Haye.

*

(7 septembre 1900)